

DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS  
1<sup>er</sup> AVRIL 2025

Date de convocation : le 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle d'animation de l'EHPAD Les Chênes aux Herbiers, sous la présidence de Monsieur le Président du CCAS, Christophe HOGARD.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Christophe HOGARD (sauf pour les délibérations n°1, 8 et 13), Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST,  
Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU,  
Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Marie-Christine PLISSONNEAU,  
Anita ROIRAND.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU,

Nombre administrateurs en exercice : 16

Nombre administrateurs présents : 13

Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Marietta BOONEFAES

**N°15 : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SQUARE DES CHENES » : BUDGET PRIMITIF 2025** (Rapporteur : Laurence MARTINEAU)

Monsieur le Président du CCAS expose aux membres du Conseil d'administration la proposition de budget primitif 2025, pour la Résidence autonomie « Le Square des Chênes », qui se compose comme suit :

- **SECTION FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 30 200.00 euros
- Recettes : 30 200.00 euros

- **SECTION INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 17 499.07 euros
- Recettes : 17 499.07 euros

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le débat d'orientation budgétaire organisé le 27 février 2025,

Vu la note de présentation annexée à la présente délibération,

Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir adopter le budget primitif 2025 de la résidence autonomie « Le Square des Chênes » tel que présenté en annexe.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 085-268500758-20250401-DEL15\_01042025-BF

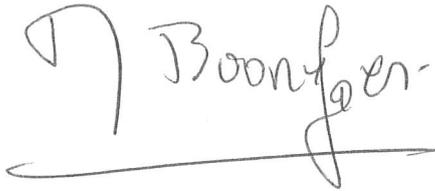
Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration a approuvé  
cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 08/04/25

Publié électroniquement le : 08/04/25

Pour copie conforme,

**Marietta BOONEFAES,**  
Secrétaire de séance.



**Christophe HOGARD,**  
Président du CCAS.

